

SmartMagne : un village teste l'autoconsommation collective

Le 21/02 à 09:00 | Mis à jour à 09:37



SmartMagne : un village teste l'autoconsommation collective -

Marmagne, un village niché dans le Cher, fait l'objet d'une expérimentation de production et d'autoconsommation d'électricité à échelle micro-locale : 70% des besoins en énergie des bâtiments publics seront ainsi couverts. Le reste sera revendu aux voisins de la Mairie. Il existait dans ce village une réflexion ancienne sur la transition énergétique, assure son maire Aymar de Germay, qui est aussi le président du Syndicat départemental d'énergie du Cher. En effet, en matière de transition énergétique, le village n'en est pas à

son coup d'essai. La commune dispose de 15 hectares de panneaux photovoltaïques, soit le premier parc du département. On produit déjà à l'année plus d'énergie qu'on en consomme en comptant parc public, clientèle privée et entreprises, explique l'édile.

Une expérimentation impulsée par une loi

Forte de cette expérience et de sa collaboration avec Omexom (Vinci Energies), la commune se lance en février 2017 dans un projet de production d'énergie solaire et de raccordement local. Les partenaires profitent d'un texte ratifié dans le cadre de la loi pour la Transition énergétique pour une croissance verte, qui offre un cadre réglementaire à l'autoconsommation en France pour les particuliers, entreprises ou collectivités.

L'autoconsommation collective -la fourniture d'électricité à un ou plusieurs consommateurs, produite par une installation, le plus souvent photovoltaïque- sera mise en place cette année en plusieurs étapes : équiper les toitures de bâtiments publics de quelque 800 panneaux photovoltaïques, relier les bâtiments entre eux avec du câblage, mettre en place des batteries de stockage d'énergie pour [consommer \(https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_consommer.html#xtor=SEC-3168\)](https://www.lesechos.fr/finance-marches/vernimmen/definition_consommer.html#xtor=SEC-3168) en dehors des heures de production.

Sans oublier la pierre angulaire du projet : un logiciel pour adapter la politique énergétique de la commune. "L'été, mon école et ma cantine sont fermées. Ma politique va consister à consommer peu, à stocker une part et à en vendre une grosse partie". Les flux d'électricité entrants et sortants sont calculés en temps réel. Ils permettent d'arbitrer entre autoconsommation, stockage et injection sur le réseau public.

L'électricité produite permettra d'alimenter neuf bâtiments communaux (mairie, école, crèche, salle des fêtes...), l'éclairage public et une borne de recharge de véhicules électriques. Le surplus d'énergie sera proposé aux habitants raccordés au même poste de transformation d'électricité : 61 foyers pourront bénéficier de cette électricité à moindre coût, "sur la base du volontariat", précise le maire.

Dernière pièce du puzzle : distribuer le surplus

C'est l'un des points essentiels des ordonnances sur l'autoconsommation : la possibilité de recourir au réseau public existant, sans nécessité de développer son propre réseau. Un allègement technique, administratif et financier conséquent.

35 % de l'énergie produite alimentera le réseau public d'électricité. Enedis, partenaire du projet, accompagne la commune sur la partie raccordement : "Il quantifie les flux d'énergie observés sur le réseau grâce au compteur Linky et permet d'établir des factures", ajoute Aymar de Germay.

226 500 KW par an devraient être produits, selon les estimations. Coût de l'opération : 1,6 million d'euros, incluant les coûts de recherche et de développement. Un investissement important à l'échelle d'un village, rendu possible par des financements publics et privés.

L'expérimentation devrait se terminer fin 2019, le temps d'en tirer les premières conclusions. Mais, déjà, l'expérience de l'indépendance énergétique séduit : "De nombreux maires m'ont contacté. On voit bien qu'il y a une vraie appétence des élus sur ce sujet", confie le maire de Marmagne.

Ces microgrids ont sans doute un avenir radieux. C'est "une nouvelle façon de voir l'énergie, produite localement, distribuée directement et moins chère". Les panneaux photovoltaïques pourraient ainsi, désormais, faire partie du paysage rural.